

Say'actu

N° 2 ♦ janvier 2022

SOMMAIRE

Édito..... p. 1

Voirie..... p. 2

Intercommunalité p. 3

Environnement..... p. 3

Enfance et jeunesse .. p. 5

Vie culturelle..... p. 5

Vie de la commune.... p. 6

État civil p. 8

Say'actu N°2 - janvier 2022
Directeur de la publication :
Nicolas Weinmeister
Coordination Pierre-Lin Pommier
Crédit photos : Mairie de Sayat
Maquette, mise en page, impression :
L'Imprimeur 63200 Mozac
Papier PEFC
Tirage 1 350 exemplaires
Dépôt légal janvier 2022



ÉDITO

Nicolas Weinmeister, Maire



Pour la seconde année consécutive, le Conseil municipal a fait le choix de ne pas organiser de cérémonie des vœux durant ce mois de janvier. Il nous a en effet paru incohérent de réunir un nombre important de personnes dans l'espace clos de la salle polyvalente alors que la situation sanitaire demeure incertaine.

Aussi, c'est dans ces lignes que je vous présente, au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Souhaitons-nous collectivement de pouvoir vivre plus sereinement et libérés du poids de la Covid-19. Souhaitons de pouvoir nous retrouver de nouveau lors des activités et des manifestations, et de renouer avec la convivialité autour du verre de l'amitié. Appelons également à davantage de bienveillance et de civisme, en réponse au climat anxigène qui tend à exacerber les tensions et les crispations. Souhaitons-nous de vivre, et de vivre ensemble, à un rythme moins frénétique et de pouvoir partager les instants essentiels auprès des gens que l'on aime.

Comme vous le lirez dans ce numéro, l'action municipale se poursuit avec le déploiement des Points d'Apports Collectifs : à Argnat où les travaux sont en voie d'achèvement, à Sayat où l'étude est lancée afin de déterminer les emplacements. En matière d'environnement, nous avons également expérimenté avec le Centre Pénitencier de Riom une journée de travaux d'intérêt général effectués par des détenus, pour des résultats très concluants. Et le traditionnel concours des maisons fleuries a pu reprendre, avec un nouveau prix récompensant les initiatives citoyennes exemplaires.

La sécurité routière est aussi à l'actualité, avec la mise en place d'une fourrière automobile afin de lutter contre les stationnements abusifs, qui sont hélas de plus en plus fréquents partout sur la Commune. Courant décembre, nous organisons également une réunion publique afin de présenter les futurs aménagements pour sécuriser les accès à l'école d'Argnat : suite aux riches échanges lors de cette soirée, d'ultimes ajustements sont en cours et vous seront exposés dans le prochain Say'Actu.

Concertation toujours avec l'enquête sur la rénovation des aires de jeux pour enfants, afin de renouveler les jeux et repenser ces espaces à travers vos attentes. Le Conseil municipal a également choisi d'offrir aux élèves de CM1 et CM2 un an d'abonnement à la revue « Le Petit Gibus » pour leur faire découvrir l'actualité et les défis contemporains. Solidarité, avec le chèque-cadeau de 15 € offert par le CCAS à nos Séniors en lieu et place du repas des Aînés, ajourné pour cause de crise sanitaire. Ce bon est valable dans une dizaine de commerces locaux, et je remercie chaleureusement les commerçants qui ont accepté de participer à cette opération. Enfin, une autre enquête est menée auprès des habitants et acteurs locaux au sujet de la blanchisserie et du moulin à farine, en partenariat avec l'Université Clermont Auvergne, afin de dessiner un avenir possible pour notre patrimoine.

Ensemble, continuons de faire de notre Commune un lieu où il fait bon vivre !

Le Maire
Nicolas Weinmeister



Les Points d'Apport Collectif arrivent sur le bourg d'Argnat

Comme mentionné lors du précédent Say'actu (Octobre 2021), le secteur d'Argnat sera couvert par des Points d'Apport Collectif (PAC). Quatre points de collecte seront ainsi mis à disposition des foyers (Place du Treix, Rue du Coudert, Impasse des Ramades et Rue de la Fontvielle) pour trier les ordures ménagères, les emballages, mais aussi le verre et le carton (gratuitement pour ces 2 flux).

La collecte en colonnes est moins contraignante, puisqu'elles sont accessibles 7 jours sur 7 sans contrainte de calendrier et évitent ainsi, nuisances olfactives de la poubelle verte entreposée à domicile. Elles permettent aussi de préserver la voirie du passage des poids lourds... De plus, un dépôt dans un PAC est moins onéreux que la levée d'une poubelle verte (un bac de 120 litres = 4,94 €, 4 sacs de 30 litres = 0,77 cts x 4 soit 3,08 €. Gain : 1,86 €, source : tarifs SBA 2022).

Suite à la mise en place de ce nouveau mode de collecte, vos poubelles seront progressivement retirées par les services techniques du Syndicat du Bois de l'Aumône (SBA). Pour actionner l'ouverture du tambour, il vous suffira d'apposer la carte sur le lecteur. Vous pouvez dès maintenant en faire la demande en vous connectant au site du SBA.

Chaque foyer disposera d'une seule carte qui vous servira 24h x 24h et tous les jours de la semaine pour déposer vos déchets et autres dans n'importe quel Point d'Apport Collectif de l'ensemble des communes desservies par le SBA ainsi qu'à toutes les déchetteries de ces communes.

Le badge de la déchetterie de Blanzat n'est pas celui qui donnera accès à l'ouverture du tambour. Tous les habitants concernés par ce nouveau dispositif de collecte recevront un courrier explicatif et seront dotés de cartes d'accès. Vous pouvez aussi effectuer la démarche en vous connectant sur le site du SBA.

Une fois ces points d'apports installés, la totalité des bourgs d'Argnat et du Mas d'Argnat seront couverts par des PAC, à l'exception de la rue du Souleillet pour laquelle l'emplacement n'est pas encore identifié.

Comme pour les PAC existants, c'est le modèle de colonne enterrée qui a été retenu, sauf pour les PAC de la rue de la Fonvielle qui auront des PAC semi-enterrés suite à un problème de faisabilité. Les travaux d'installation des PAC sont intégralement pris en charge du SBA. En revanche les aménagements périphériques, tels que l'espace de stationnement le temps de la dépose des sacs, seront à la charge de la Commune.



Installation du PAC place du Treix

Fourrière automobile : pour lutter contre les stationnements abusifs

Le domaine public est régulièrement encombré par la présence de véhicules en stationnement gênants, abusifs, dangereux ou de longue durée (plus de 7 jours). Afin de pallier ce phénomène croissant, une fourrière automobile a été mise en place et son exploitation a été confiée au garage SARL Rocade Dépannage de Mozac. Cette fourrière intervient donc dans le cadre d'infractions aux règles de stationnement et de circulation suivant les conditions prévues par le Code de la Route. La mise en fourrière comprend l'enlèvement, le transport, la garde et la restitution des véhicules. Une convention entre la Commune et cette société a été signée le 21 avril 2021.

L'enlèvement des véhicules est effectué par l'entreprise à la demande de la Gendarmerie (brigade territoriale autonome de Volvic), du Maire ou de son représentant.



Evolution de la taxe d'assainissement en 2022

Depuis 2020, la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans est compétente en matière d'eau et d'assainissement sur l'ensemble des 31 communes du territoire. Aussi, un « Service des eaux » a été créé pour piloter ces compétences en lien étroit avec chacune des 31 communes, avec une attention particulière portée à la performance du service public et à la solidarité territoriale.

Cette prise de compétence s'accompagne d'une volonté forte de préservation de la ressource en eau, essentielle à la vie et à l'avenir de notre territoire, et de recherche d'équité et de solidarité entre les habitants du territoire. Pour améliorer la connaissance sur l'état des réseaux, un grand diagnostic est lancé et permettra de déterminer les travaux prioritaires pour limiter les rejets au milieu naturel, réduire les fuites et ainsi préserver la ressource. A la suite d'un important travail de concertation avec les élus du territoire mené en 2021, une démarche de « cohérence tarifaire » des prix de l'eau et de l'assainissement a été mise en place. C'est une volonté forte et partagée d'aller vers une équité entre les habitants, en matière de qualité de service rendu, mais aussi en matière de prix. En fonction des communes, de leurs efforts actuels et passés pour améliorer les performances des ouvrages, les tarifs facturés aux usagers vont évoluer dans certaines communes.

Sur la commune de Sayat, la tarification d'eau potable en vigueur demeure celle du Syndicat de Basse Limagne. La redevance RLV assainissement va augmenter pour financer d'une part, la revalorisation de la part épuration demandée par Clermont Auvergne Métropole, et d'autre part plus de 1,8 millions d'euros de travaux de modernisation des ouvrages de Sayat sur les dix prochaines années.

La part variable du tarif d'assainissement communautaire passera de 1,4500 € hors taxe à 1,8649 € hors taxe pour un mètre cube d'eau consommée.



Votés au Conseil Communautaire du 7 décembre dernier, les nouveaux tarifs seront appliqués lors de la prochaine facturation, sur les volumes consommés à partir du 1er janvier 2022 uniquement.

CONTACT : 04 73 64 57 91 – eau.rlv@rlv.eu



Permission encadrée de personnes détenues

Depuis 2019 le centre pénitencier de RIOM par l'intermédiaire de son bâtiment d'hébergement « régime autonome » développe des permissions de détenus sur une journée, encadrés par du personnel pénitencier, pour des missions à caractère écologique et citoyen. Les communes de RLV ont été sollicitées, et Sayat a fait partie de celles qui se sont portées volontaires pour mettre en place ce dispositif.

Trois détenus et deux agents du personnel pénitencier ont ainsi été accueillis pendant une journée sur notre commune en octobre. Les deux cimetières ont été dés herbés.

Nous avons été très satisfaits de cette initiative citoyenne et sociale dont nous avons pu bénéficier.

Le respect des cours d'eau

Les cours d'eau traversant notre Commune sont un de nos atouts. Pour les préserver, quelques règles de bon sens sont à rappeler. Suite à certains dépôts d'ordures ménagères dans les cours d'eau, nous vous rappelons que celles-ci doivent être collectées soit lors de la levée des poubelles vertes, soit dans les PAC. Comme il est strictement interdit de déverser des eaux de rinçage de peinture, savon de lavage et autres liquides toxiques dans les caniveaux ou bouches d'égout. Il est très important de différencier les eaux pluviales des eaux usées qui n'ont pas le même traitement. Le respect de l'environnement passe par le civisme de chacun de nous.

L'avenir de la blanchisserie et du moulin à farine en question



Blanchisserie

Pour imaginer le devenir de nos éléments patrimoniaux, une convention a été signée avec l'Université Clermont Auvergne. Des étudiants de première année de Master « Action culturelle et artistique » travailleront sur le renouveau de ce bâtiment et de son parc. Sur une durée de deux ans, ces étudiants effectueront une étude du territoire, une enquête auprès des habitants pour recueillir les besoins et les attentes, puis proposeront des projets. De la même manière, afin de redynamiser le moulin à farine, des étudiants en seconde année de Master « Métier du livre et stratégies numériques » effectueront pendant un an une étude d'opportunité et de faisabilité pour la création d'un café lecture.

Un nouveau café-lecture au moulin à farine ? L'ancienne blanchisserie enfin habitée et nouveau lieu de rencontres ? Répondez au questionnaire ! Pour cela, soit en flashant le QR code ci-dessous, soit en saisissant l'adresse bit.ly/enquete_Sayat_Argnat, soit en remplissant le questionnaire papier disponible au secrétariat de Mairie.



Merci à tous de donner de votre temps pour répondre aux questions de ces étudiants ! Vos réponses leur permettront de nous faire des propositions répondant au mieux à vos attentes.

Résultats du concours des « Maisons fleuries »

Le concours des « maisons fleuries », organisé par la commission Environnement, récompense chaque année une quarantaine de lauréats. Ce concours est une reconnaissance de tout le travail que chacun fait pour embellir la Commune. Dans la catégorie « jardins visibles de la rue », Messieurs et Mesdames Coutarel, Galut et Roux se sont vu remporter les faveurs du jury. Mr et Mme Roux Canet ont remporté le concours de la catégories « décors voies publiques ». Quant à celle des « balcons fleuris », Mr Miraton René, Laurent Borot et Mme Marie Vaval se sont vus salués de leurs efforts.

Cette année, une quatrième catégorie a vu le jour : les « gestes citoyens ». Cette catégorie a pour objectif de reconnaître les efforts effectués pour entretenir l'espace public aux abords de chez vous. Quatre familles se sont ainsi distinguées : Mr et Mme Simonot, Mr et Mme Faure, Mr et Mme Dargon ainsi que Mr et Mme Mariano. Le jury, composé de quatre élus, passe dans toutes les rues de la commune. Etant donné que ce concours ne fait l'objet d'aucune inscription, les règles du droit privé empêchent le jury de photographier les maisons et jardins.

Bien que ce concours cite quarante lauréats, merci à tous des efforts que vous faites pour contribuer à l'embellissement de la Commune. Votre travail se voit et participe pleinement au fait « qu'il fait bon vivre à Sayat ».



Maisons fleuries



Sensibiliser les plus jeunes au monde qui les entoure

Afin de sensibiliser les jeunes enfants à l'histoire de notre pays, nos règles de vie, le vivre ensemble dans le respect des uns et des autres, la Mairie offre pour l'année scolaire 2021/2022 un an d'abonnement au magazine « Le Petit Gibus » pour chaque enfant de CM1 et CM2. Ce magazine aborde beaucoup de thématiques riches et variées comme la citoyenneté, la démocratie, l'environnement, la santé, le sport et la culture.

De nouvelles aires de jeux pour nos enfants

Les enfants bénéficient de deux aires de jeux sur la commune : l'une au jardin de la Cure à Sayat et l'autre à côté de la salle des fêtes d'Argnat. Bien qu'étant contrôlées tous les ans par un organisme extérieur, les élus souhaitent lancer un projet de rénovation de ces aires de jeux. Concrètement, il s'agira de changer les jeux existants et d'améliorer l'accessibilité de ces aires (poussettes notamment).

Comme tous projets, la première étape consiste à recueillir le besoin. Pour cela, nous vous invitons vivement à répondre à notre questionnaire en flashant le QR code ci-dessous.



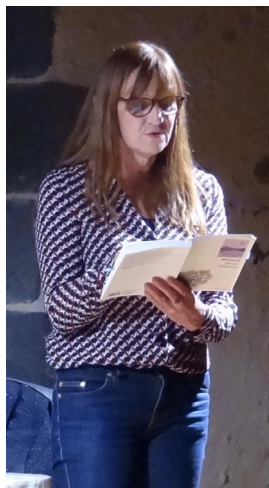
Musiques du monde au moulin



Musiques du monde

Début juillet, enfants et enseignants étaient heureux de retrouver le chemin de la bibliothèque déplacée au moulin. Ils ont assisté à un petit concert de musique, grâce à la malle « Musique du monde » prêtée par la médiathèque départementale du Puy-de-Dôme. Sur des rythmes et des voix, les enfants ont voyagé du Brésil à la Chine en passant par l'Afrique, la Syrie, le Portugal et l'Irlande. Autant de pays pour autant d'instruments que les musiciens ont présentés et joués avec talent pour accompagner les histoires de la bibliothèque. Ils ont écouté l'agogo ou cloche du Brésil qui donne le temps, la cabassa et le shekere qui enflamment le rythme ou encore le bodhran, le djembe et le balafon aux sonorités puissantes. Ils ont eu droit à une petite leçon sur le son lorsque le gong a résonné dans le moulin. Les interrogations, les réflexions et les appréciations des enfants ont aussi participé au succès de cette animation.

La rentrée littéraire se dévoile



Mercredi 13 octobre, la bibliothèque municipale accueillait au moulin la compagnie Lectures à la carte pour la « Rentrée littéraire 2021 ». Confortablement installé, le public a découvert les dix livres choisis par les comédiennes Anne Gaydier et Monique Jouvancy, dont cinq premiers romans.

L'une après l'autre, elles ont présenté des auteurs, elles ont ébauché leurs histoires et elles ont lu quelques extraits. Elles ont embarqué l'assistance dans des histoires qui vont de l'intime au roman noir en passant par la satire sociale. Les sangliers qui débarquent dans le jardin d'une luxueuse résidence dans « Farouches » de Fanny Taillandier, le harcèlement amoureux dans « Mon mari » de Maud Ventura, le conflit syrien conté par le poète Antoine Wauters dans « Mahmoud ou la montée des eaux » ou encore la folie d'une mère pour son fils dans « Son fils » de Justine Levy.

Grâce au talent des lectrices d'un soir pour faire partager les richesses du style et de l'écriture de chacun des auteurs, le moulin a pu résonner à nouveau de ces multiples voix de la littérature contemporaine au pouvoir magique de « changer le plomb en or ».

À la rencontre de l'Italie de Giulia Caminito



À l'occasion des 13 ans de la manifestation les Grands Espaces Littéraires, la Bibliothèque municipale de Sayat et le réseau de lecture publique de Riom Limagne & Volcans ont encore une fois offert mercredi 17 novembre une belle soirée. Giulia Caminito, jeune auteure italienne, était à l'honneur, elle était représentée par son éditrice chez Gallmeister, Bénédicte Adrien.

Pour mettre en voix son écriture, la compagnie Le cRi a proposé, en ouverture de soirée, une entraînante lecture musicale mise en scène par Sophie Lannefranke. En s'emparant du livre *Un jour viendra*, et grâce à quelques images projetées et d'émouvantes mélodies à l'accordéon, le duo d'artistes a su rendre l'énergie, la puissance de l'histoire et la poésie de la langue de Giulia Caminito.

La projection du film que Giulia Caminito a réalisé spécialement pour cette soirée a transporté l'auditoire dans les coulisses de l'écriture. Son roman s'appuie sur des faits historiques réels qu'elle a tissés à de la fiction. Au début du XX^{ème} siècle, dans un village de la région des Marches en Italie, la famille Ceresa, dont le père est boulanger, vit dans une misère extrême. Deux frères, Nicola et Lupo, l'un retranché dans sa maison et l'autre engagé dans une lutte politique anarchiste, survivent grâce à l'indéfectible affection qui les unit. Dans ce même village, Serra de Conti, s'élève un monastère dont l'abbesse, sœur Clara appelée la Moretta, s'inspire d'un personnage réel enlevée au Soudan, vendue comme esclave puis convertie au catholicisme. Giulia Caminito rapproche dans cette saga familiale historique la foi religieuse de la foi idéologique.

Passionnante soirée qui s'est poursuivie par les propos de l'éditrice Bénédicte Adrien. Elle s'est exprimée sur son engagement pour une littérature des grands espaces venue d'ailleurs, sur sa sensibilité aux différences culturelles et sur ses choix de textes dictés par l'émotion.

Un grand moment de littérature qui a séduit l'ensemble de la nombreuse assistance ravie de retrouver la chaleureuse ambiance du moulin.

Cette rencontre a bénéficié du soutien de l'Etat (DRAC Auvergne Rhône Alpes), de la Région Auvergne Rhône Alpes, du Conseil Départemental 63 et de l'agglomération Riom Limagne & Volcans.



VIE DE LA COMMUNE

Elisabeth Lisa, Adjointe déléguée

Les greniers se sont bien vidés !



L'association des parents d'élèves de l'école d'Argnat, les P'tits Bouts, a organisé un vide-greniers dimanche 26 septembre. Et quel succès ! Ce rendez-vous annuel était l'occasion, pour tous, de se rencontrer et de flâner entre les exposants tout en profitant du soleil. Les balades à poney organisées par l'association des Poneys des Volcans ont aussi été très demandées par les enfants. Merci aussi au restaurant l'Ambrosie qui a fourni et fait don des aliments à l'association.

Le hip hop toujours en fusion !



Le Foyer Rural a organisé une nouvelle édition du battle fusion de hip hop dimanche 3 octobre. D'envergure nationale, cette compétition a rassemblé une soixantaine de danseurs. Les compétiteurs se sont affrontés sur des breaks dance, en un contre un, ou bien en équipe de deux contre deux. Alliant prouesses physiques et compétences artistiques, ces danseurs ont défié les lois de la gravité pendant tout un après-midi.

La pomme toujours en fête

La 28ème édition de la Fête de la Pomme du dimanche 17 octobre a attiré de nombreux visiteurs pour le plus grand plaisir des producteurs, des exposants et des associations locales qui étaient aux commandes de la buvette (Basket Etoile de Chamalières/Sayat), du salon de thé (Foyer Rural de Sayat-Aragnat) et du filet garni (La Compagnie des Moulins).

L'Association Les poneys des volcans a remporté un franc succès auprès des enfants.

Manège, pêche aux canards, tir à la carabine étaient aussi au programme.

Le repas a été assuré par l'Ambroisie à la cantine scolaire.

Joyeux anniversaire à Jeanne Miraton !



101 ans : c'est l'âge de la doyenne de notre Commune, Mme Jeanne Miraton ! Si la crise sanitaire avait empêché l'an dernier de célébrer ses 100 ans, Nicolas Weinmeister, président du Centre Communal d'Action Sociale, et Anne-Marie Charles, Adjointe à l'Action Sociale, ont pu fêter l'événement cette année, avec un bouquet de fleurs et une boîte de chocolats offerts par le CCAS. L'occasion surtout d'être impressionnés par l'extraordinaire mémoire de Jeanne Miraton et d'évoquer avec elle l'histoire de Sayat ainsi que des anecdotes, des chansons. Joyeux anniversaire !

Vente de bureaux d'écoliers au profit du Téléthon



La Commune organise une vente de bureaux d'écoliers au profit du Téléthon. Pour en réserver, merci d'envoyer un mail à pupitre.ecolier@sayat.fr. Le prix est à votre convenance.

Don du sang

64 donneurs, dont 4 nouveaux, ont donné leur sang mardi 30 novembre dernier. De la part de la Fédération Française des Donneurs de Sang Bénévoles, un immense merci !

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'Etablissement Français du Sang à dondesang.efs.sante.fr ou à appeler le 0 800 109 900.

Vos vêtements peuvent avoir une seconde vie



Un nouveau conteneur à vêtements, géré par Emmaüs, a été installé à côté de la salle polyvalente de Sayat à la mi-novembre. Vu le succès du précédent, nul doute que celui-ci sera très utile !

Les décorations de Noël, un travail collectif



Un ensemble d'élus et non élus de tous âges a œuvré pour décorer le rond-point de la pharmacie et l'entrée d'Aragnat à l'occasion des fêtes de fin d'année. Une belle initiative à saluer. Merci !





Naissances

LIEUTERET Charlie	19 janvier 2021
NOGRETTE GARNIER Valentin, Jean, Lucien	16 avril 2021
TIXIER Albane Edith Nicole	21 avril 2021
PILLET Ambre, Luce	23 avril 2021
LESAULNIER Eline	01 mai 2021
WURTZ Ellie	02 mai 2021
SOULEYRAS LABERNIA Lily	06 mai 2021
FERREIRA FERRARI Mila, Rose	18 mai 2021
GASTEIX Lucile, Catherine, Laurence	22 mai 2021
ROUX Mathis, Gabriel, Jean	19 juin 2021
CHAPUT Milan	30 juin 2021
DETTINGER Jessy, Swann, David	11 juillet 2021
LEMAIRE PLACET Anatole	16 juillet 2021
VATAN Luce, Josette, Marie-Hélène	19 juillet 2021
ARMAND Milène	11 août 2021
LEVRAY Louis, Pierre	18 août 2021
BONICEL Bertille, Brigitte, Marie	06 septembre 2021
ROUSSEAU MONG THE YEN Louise, Mai	01 octobre 2021
MIEJA Héloïse	25 octobre 2021
CHALIER Emy, Marie	29 octobre 2021
MICHELINI Livia, Julia	31 octobre 2021
TRIPHON RUIZ Marius	23 novembre 2021
NAUTON Maddie	03 décembre 2021

Mariages

JAY Emilie, Hélène et BOUHARRA Abdel-Oihed	27 février 2021
BARGE Adeline et VARLAMOS Christophe, André	17 avril 2021
ROUX Coline, Elsa, Cathy et SAGNE Julien	22 mai 2021
BOILEAU Capucine, Jeanne, Lucie et DESSEUX Mathieu, Jean	05 juin 2021
MANSAT Maryline et MONTJOTIN Ludovic, Jacques	04 septembre 2021
CHADUTEAU Ophélie, Olivia, Martine et CROZATIER Géraud, Adrien	09 octobre 2021



Décès

PIRES TIBERIO Marianna, née GONCALVÉS DOS SANTOS	06 janvier 2021
MANOUVRIER Angèle, Marie, née BIANCHI	24 janvier 2021
ALLÉS Jean, Philippe, Louis	10 février 2021
PRUGNOT Annie, Hélène, née DESPHELIPPON	23 février 2021
MAZAYE Roger	29 avril 2021
BECKER Antoine	27 mai 2021
QUEREUIL Danielle, Christine	07 juin 2021
PIRES Robin, Dany	11 juillet 2021
FARGEAS Bernadette, Marie, Jeanne, divorcée BARTH	01 août 2021
VALEYRE Pierre-Gil, Patrick	14 août 2021
GONNET Philippe, Yves	27 septembre 2021
MARTIN Sylvie, Denise, Jacqueline, divorcée ESPINOUX	29 septembre 2021
BROSSELIN Bernadette, Jeanne, Marie, divorcée BOURDUGE	16 octobre 2021
BRUT François, Marcel	17 octobre 2021
WEINMEISTER Alain, Joachim, Christian	03 novembre 2021
LECAUDÉ Albert, Louis, Roland	17 novembre 2021
CHASTRETTE François	25 novembre 2021
BEN AMAR Anouar	08 décembre 2021
ROQUIER Stéphane, Claude	11 décembre 2021
BECKER Alain	20 décembre 2021
METZ Jean-Claude, Henri, Marie	30 décembre 2021



Infos pratiques

Mairie de Sayat

Rue des Mailleries

63530 SAYAT

04 73 62 81 23 - mairie@sayat.fr

 Ville de Sayat

www.sayat.fr